Canada Customs and Revenue Agency

## **SOMMAIRE DU MONTANT D'AIDE**

 Si vous avez besoin d'instructions additionnelles, consultez le formulaire T100 – INSTRUCTIONS POUR LE PROGRAMME D'ACTIONS ACCRÉDITIVES ou visitez notre site Web à www.arc.gc.ca/aa.

Conformément au paragraphe 66(12.701), la société doit présenter cet état du montant à titre d'aide qu'elle reçoit ou qu'elle est en droit de recevoir à titre d'agent avant la fin du premier mois suivant le mois au cours duquel elle apprend pour la première fois qu'une personne ou une société de personnes qui détient une de ses actions accréditives a droit à une part d'une partie d'un tel montant à titre d'aide. Une pénalité en vertu du paragraphe 66(12.74) et de l'alinéa 66(12.75)b) s'applique lorsque cet état est présenté en retard.

N'ins	N'inscrivez rien ici								

GLA rev. 0051, compte 308

• Une société qui produit le formulaire T101D doit le faire parvenir à l'Agence du revenu du Canada, Unité des autres programmes, Division de la vérification et évaluation des programmes, 875 chemin Heron, Ottawa ON K1A 1A2

programmes, Division de la vérification et évaluation des progra	mm	ies, 875 chemi	n Heron, Otta	awa ON K1A 1	12	
<ul> <li>Dans ce formulaire les références à la loi sont extraites de la Lo du Règlement de l'impôt sur le revenu.</li> </ul>	i de	e l'impôt sur le re	evenu et celle	es qui ont trait a	ux règlemer	nts sont extraites
Liste de contrôle p	oour	une demande c	omplète			
Veuillez présenter une demande complète pour accélérer son traitem assurez-vous que vous avez :  1. Utilisé la version la plus récente du formulaire T101D pour présenter ur 2. Signé et daté le formulaire T101D dans la section « Attestation ».  3. Si une pénalité s'applique, un chèque payable au receveur général pou 4. Les feuillets T101 sont inclus; les totaux des montants reportés sur les 5. Utilisé le même numéro d'identification que vous vous êtes servi lors de 6. Inscrit tous les montants à titre d'aide dans la partie 2.	n soi ur le feui e la	mmaire du monta plein montant de illets sont égaux a production du for	nt d'aide. la pénalité est aux totaux dans	joint. s ce formulaire.	du montant	d'aide,
Partie 1 – Renseignements généraux (écrivez en lettres maju	uscı	ules)				1
Raison sociale de la société				N'	° de compte de	R C
Adresse de la société	Adresse postale (si elle est différente)					
Ville Province Code postal		Ville		Province		Code postal
1		Personne-ressource et titre				
Ville Province Code postal		Téléphone:		Télécopieur		
Inscrivez le numéro d'identification qui vous a été émis lors de la p Étape 2 – Date du droit au montant d'aide	proc	auction du formi	ulaire I 101A		AAAA	MM JJ
Étape 3 – Montant d'aide		FEC				
		Mine et pétrole et gaz	FEREEC	Réputés (pétrole et gaz)	FAC	TOTAL
Montant à titre d'aide transféré ou à transférer aux investisseurs	70)	01 942		(position of gaz)		
Partie 3 – Calcul de la pénalité						
Calcul de la pénalité en vertu des paragraphes 66(12.74) et 66 relatifs au montant à titre d'aide transféré ou à transférer aux			ésentation to	ardive du T101	D ou des fe	euillets T101
Pénalité minimale				(	(A)	100 \$
Montant de la ligne (70) X 1/4 de 1 % Pénalité maximale					(B)	/= A
Pénalité : la valeur médiane de (A), (B) et (C) ou, si deux des mon	ntai	nts sont égaux.	la valeur de		(C) 72)	15 000 \$
paiement joint (les chèques doivent être payables au receveu		•		(1	(2)	
- ATTESTATION						
J'atteste que les renseignements donnés dans le présent formulai	ire e	et des feuillets	Γ101 sont ex	acts et complets	sous tous	les rapports.
Date	_		Signature d'un aç	gent autorisé (en cara	actères d'imprin	nerie)
Signature d'un agent autorisé		Fonction ou titre (en caractères d'imprimerie)				

